

Réouverture partielle Plage de la Lagune

Réouverture partielle de la plage de la Lagune sur la commune de La Teste-de-Buch à partir du samedi 1er avril 2023.

L'incendie qui a ravagé la forêt de La Teste-de-Buch l'été dernier, a entraîné la fermeture des accès aux plages océanes.

Aujourd'hui, l'avancement des travaux de sécurisation et d'abattage des arbres incendiés ainsi que la réhabilitation progressive des espaces accessibles au public par l'Office National des Forêts et la commune, permettent une réouverture partielle de la circulation des piétons sur la plage océane de la Lagune depuis le nord de la Lagune (soit 200 mètres au nord de l'accès de la plage) jusqu'aux blockhaus à partir du samedi 1er avril 2023.

Les sites de La Salie Nord et Sud restent en revanche interdits d'accès en raison des phénomènes d'érosion marine encore très marquée ces derniers temps, entraînant des risques pour les usagers. Les services de l'État et de la commune poursuivent leurs travaux (coupes d'arbres préventives et aménagement de voirie) afin de permettre la réouverture progressive des accès aux plages océanes.

La préfecture préconise de respecter les accès balisés à cet effet.